



## Règlement du "Prix André Lebrun 2025" Formation Tout au Long de la Vie

L'Association de Solidarité des Anciens Personnels de l'Université de Lille (ASAP), souhaite comme chaque année depuis 2006, valoriser la formation continue à l'université et des stagiaires de la formation professionnelle continue particulièrement méritants, en remettant le "Prix André Lebrun" de la "Formation Tout au Long de la Vie".

Ce prix André Lebrun 2025, doté d'un montant de 1200€, est ouvert à tout stagiaire de la Formation Professionnelle Continue (hors contrat de professionnalisation) de l'Université de Lille diplômé au cours de l'année universitaire 2023-2024 ou inscrit en formation pour cette année universitaire 2024-2025 en année diplômante. Toutes les formations de l'université de Lille sont concernées, que ce soient des diplômes nationaux inscrits au RNCP ou des formations d'établissement (Diplôme d'université, certificat universitaire, AUEC, ...).

### Candidatures :

Les candidatures seront transmises à l'ASAP par les différentes composantes et établissements-composantes de l'Université (5 candidatures maximum par composante ou établissement-composante) ou par la direction de la formation professionnelle pour les formations qu'elle porte (5 candidatures maximum). Aucune candidature individuelle ne sera acceptée. Les candidatures seront transmises au format électronique, sous la forme d'un fichier PDF unique, impérativement avant le 20 mars 2025, à l'adresse : [asap@univ-lille.fr](mailto:asap@univ-lille.fr).

Le dossier transmis doit comporter un Curriculum Vitae détaillé et une lettre de candidature du candidat ou de la candidate ainsi qu'une lettre d'un ou d'une responsable de la composante et/ou de la Direction de la formation professionnelle argumentant et justifiant la candidature. Le candidat ou la candidate précisera dans sa lettre de candidature comment sa formation a été financée et comment ce financement a été obtenu. Les candidats s'attacheront à détailler en quoi leur parcours de formation continue est une rupture avec la formation initiale, une expérience de vie professionnelle et sociale, et comment cette formation s'inscrit dans un projet personnel et professionnel motivé.

### Jury :

Le jury désigné par le Conseil d'Administration de l'ASAP, appréciera de manière large les mérites des candidats: qualité et durée du parcours, mérite académique, motivation, environnement social et professionnel, difficultés rencontrées et manière de les dépasser, contribution de la formation continue au projet professionnel .... Après étude des dossiers, il sélectionnera, dans un premier temps, un certain nombre de candidats pour les entendre en entretien. Il se réunira ensuite pour désigner le lauréat. Le prix Lebrun sera décerné lors d'une cérémonie officielle à l'Université de Lille, début juin 2025.